

ANNONCES NOUVELLES

Importations d'automne—Behan Bros. Vente spéciale de pianos—L. E. N. Pratte. Cour Supérieure—Boni & Pagnuelo. Collège de Ste-Anne de la Poestière—C. A. Collet, pte.

CANADA

QUEBEC, 6 Septembre 1894

M. Laurier à Winnipeg

LA QUESTION DES ECOLES

Une capitulation

Enfin M. Laurier est arrivé à Winnipeg, et il a parlé de la question des écoles!

Et qu'a-t-il dit? Rien du tout!

Voilà la position nettement définie.

M. Laurier a battu la lame, s'est répandu en généralités, en vagues déclarations. Et la conclusion qu'on peut tirer de toutes ses paroles, c'est que le chef libéral ne veut pas compromettre ni compromettre son parti sur la question des écoles.

Procédons par ordre. M. Laurier a touché deux fois cette question: le soir de son arrivée à Winnipeg, devant l'assemblée libérale, et le lendemain devant la délégation catholique.

Quelles ont été ses paroles devant l'assemblée libérale?

Les voici:

"Je crois fortement aux droits provinciaux. Aux Communes, j'ai défendu l'autorité de la province du Manitoba. Lorsque j'ai pris en main la pétition de mes condamnés du Manitoba, qui se plaignent de la législation du Manitoba, je me suis demandé: de quoi se plaignent-ils? J'ai pris la pétition du défunt archevêque—un homme qui, je crois, était respecté dans cette province par ses amis comme par ses adversaires.

J'ai pris cette pétition de l'archevêque et de plusieurs autres signataires et la plainte qu'elle contenait était que les membres du gouvernement du Manitoba—je parle en présence de ces membres—avait adopté une législation qui, au lieu de donner à la minorité des Ecoles Publiques leur imposition des Ecoles protestantes et les obligeait ainsi d'envoyer leurs enfants catholiques à des écoles protestantes.

D'un autre côté, le gouvernement du Manitoba niait cette prétention in toto; il n'admettait pas que la législation eût l'effet qu'on lui reprochait; il prétendait que les enfants catholiques n'étaient pas forcés de suivre des écoles protestantes. J'ai dit au gouvernement fédéral auquel était adressé la pétition:

"Voici une simple question de fait. C'est à vous de prouver si les faits énoncés sont vrais ou faux. Au lieu d'agir comme je leur conseillais, ils en ont appelé au pays et ont éludé la question.

"J'ai fait plus—je leur ai dit comme je le dis aujourd'hui—si les plaintes des catholiques sont fondées, s'il est vrai que des enfants catholiques sont obligés de suivre des écoles protestantes, c'est un outrage tellement caractérisé contre la liberté de conscience qu'aucun pape ne la supporterait. J'ai dit devant la Chambre:

"Prouvez-moi que les plaintes de la minorité catholique sont fondées, que leurs droits sont violés, au point d'être obligés d'envoyer leurs enfants à des écoles dont l'enseignement religieux est protestant et je suis prêt à me présenter de vant la population du Manitoba et à leur dire que cette législation ne peut pas durer.

"Je n'ai pas d'autre chose à dire à Winnipeg que ce que j'ai dit au Parlement, à Québec et ailleurs.

Comme nos lecteurs peuvent le constater d'un coup d'œil, c'est toujours la même balapoire: si les écoles sont vraiment protestantes, si les catholiques sont forcés d'envoyer leurs enfants aux écoles protestantes, si tel est le résultat des lois scolaires manitobaines, M. Laurier daignera proclamer à tous venants que ces lois sont viciées et donnent une entorse à la justice.

Voilà tout. Le lendemain, même antienne. Qu'on lise ce compte rendu de l'entrevue de M. Laurier avec la délégation catholique que:

Winnipeg, 5—C'est hier matin que l'honorable Wilfrid Laurier a reçu les catholiques qui désiraient le rencontrer à propos des écoles du Manitoba. La délégation lui présenta d'abord une adresse de bienvenue de la part des catholiques et déclara qu'elle désirait profiter de sa visite à Winnipeg pour lui soumettre les griefs des catholiques en rapport avec cette grave question des écoles. Avant d'exprimer une opinion, M. Laurier a demandé à plusieurs délégués de faire connaître leurs vues. Cela lui a donné occasion d'entendre discuter de nouveau toute la législation scolaire de la province de Manitoba.

En réponse au chef de l'opposition, les délégués ont déclaré que les catholiques n'avaient pas jugé à propos de soumettre leurs griefs à l'honorable M. Foster et à l'hon. M. Angers, lors de la visite de ces derniers en septembre 1893. Ils n'ont pas cru la chose utile parce que le gouvernement fédéral, s'il faut en juger par sa conduite antérieure, ne paraît pas disposé à proposer une législation médiantrice. La grande majorité des partisans du gouvernement est hostile à une semblable mesure.

M. Laurier a répliqué qu'il croyait qu'il eût été plus pratique et plus rationnel de soumettre la question à ceux qui ont le pouvoir et la responsabilité de la résoudre.

"Le gouvernement, a dit le chef de l'opposition, est plus inépuisable qu'un seul. Il a le pouvoir, je ne l'ai pas. Vous ne voulez pas soumettre vos griefs aux ministres, parce que, dans votre opinion, vous ne pouvez pas obtenir justice d'eux. Je crois que votre devoir est de faire connaître telle opinion au gouvernement qui a la responsabilité et le pouvoir.

—Supposez, interrompit M. Golden, que sir John Thompson propose une loi médiantrice: en votre qualité de chef de l'opposition, lui donneriez-vous votre concours pour le redressement de nos griefs?

M. Laurier—Si, après avoir étudié les deux côtés de la question, je trouve que les catholiques sont obligés d'envoyer leurs enfants à des écoles protestantes, je crois que cette cause serait entendue par le parlement avec impartialité, et pourrait y être discutée aussi avantageusement qu'aucune autre.

Plusieurs des plaintes de la députation sont nouvelles pour moi, elles n'ont jamais été formulées dans aucune des requêtes qui ont été envoyées à Ottawa, et encore une fois, ces faits devraient être portés à la connaissance des ministres.

M. Laurier a terminé en remerciant la délégation des renseignements qu'elle venait de lui fournir.

C'est bien la même ritournelle, n'est-ce pas? Si je reconnais que les catholiques sont forcés d'envoyer leurs enfants aux écoles protestantes... Il ne sort pas de là, M. Laurier.

On conçoit que cette attitude jette le désarroi dans les rangs de nos libéraux. L'impression est désastreuse. On en trouve une trace dans cette appréciation du Monde, dont nos lecteurs connaissent les allures:

"Enfin, elle a lieu cette entrevue des catholiques manitobains avec M. Laurier. Le résultat a fait très maigre, comparé aux proportions qui lui avaient été prêtées, avant coup, les cent voix de la réclame.

M. Laurier a été prudent, c'est vrai, mais il ne manquera pas de gens dans son propre parti qui trouveront que sa réponse est remarquablement vague pour ne pas dire vide.

A une députation qui lui écrivait: "Sauver-nous puisque le gouvernement nous abandonne", il a répondu: "Mes amis, adressez-vous au gouvernement; il n'a rien de bon à vous proposer."

De fait M. Laurier s'est borné à sa thèse de la dernière session: "Si les écoles sont protestantes au lieu d'être neutres, je les combats."

Nous avons pu pas très bien comprendre en quel, alors, sa manière de voir diffère de celle des chefs conservateurs. Il ne s'agit plus dans tout cela de écoles séparées, d'être pour ou contre celles-ci—l'évolution qui s'est produite nous a mis en face d'une autre interrogation: Ces écoles sont-elles neutres ou non?

Le Monde a mis le doigt sur la plaie: M. Laurier lâche les écoles séparées dans l'Ouest. Ses déclarations sont déplorables, non pas seulement à cause de leurs si et de leurs d'ailleurs sans franchise, mais encore et surtout à cause de cette quasi-reconnaissance des écoles neutres. M. Laurier se tue à répéter: si les écoles sont protestantes, si les catholiques sont forcés d'envoyer leurs enfants à des écoles vraiment protestantes, je dirai que la loi est injuste.

Mais alors, M. Laurier est d'avis que, si les écoles ne sont pas protestantes, et qu'elles soient simplement neutres, la loi est juste et ne doit pas être attaquée. C'est une prodigieuse erreur. C'est l'abandon du principe des écoles séparées, confessionnelles. C'est une véritable trahison.

Qu'on soit embarrassé de cette question, qu'on soit effrayé des périls qu'elle comporte, des difficultés qu'elle soulève, des crises nationales qu'elle peut provoquer, nous comprenons cela jusqu'à un certain point, encore que les hommes publics fédéraux nous semblent pousser trop loin la crainte et la prudence, dans cette conjoncture. Mais qu'un homme politique catholique pense la pusillanimité jusqu'à sacrifier le principe des écoles séparées jusqu'à en faire bon marché, cela c'est trop fort.

C'est une honteuse capitulation que M. Laurier vient de commettre à Winnipeg. Désormais on sera fixé sur le compte du chef de l'opposition. On saura où il est, ce qu'il veut, et ce qu'on peut attendre de lui quant à la question des écoles.

Il n'y a plus d'équivoque possible.

Les Pines Holloway

Les Pines Holloway sont remarquables pour la guérison des maladies communes aux femmes. A différentes époques de leur vie, elles sont sujettes aux indispositions qui demandent un remède particulier; et c'est maintenant un fait reconnu qu'il n'y a pas de plus efficace que pour les maladies de cette nature que les Pines Holloway. Pour toutes les indispositions affaiblissantes particulières ou seizes et dans toutes les occasions dangereuses pour leur santé, qu'elles soient jeunes ou vieilles, mariées ou non, ce grand réparateur des organes nerveux produit une cure prompte. Leur qualité purifiante les rendent à un prix inégalable aux femmes de tout âge, elles sont fortifiantes et redonnent de la vigueur. Quelques doses produisent la régularité du système et par conséquent, rétablissent la santé sur une base ferme.

Voyage officiel

A LA GASPE

Métapédia, 4 septembre 1894.

En me levant, ce matin, mes regards sont tombés sur une prairie très dense, seconde pousse ou royaume de foin sans aucun mélange. C'est net comme le tapis vert du parc de Versailles. Un gros arbre s'élève au centre, et l'extrémité du côté de la rivière est aussi bordée d'arbres de belle venue. Le docteur Grignon et M. Neilson sont dans l'admiration.

L'église de Métapédia est toute petite mais pieuse et propre. Le missionnaire qui dessert Métapédia et Causapicau réside ici. Le titulaire étant absent, c'est M. l'abbé Thériault, un modeste savant,—météorologiste et astronome,—qui le remplace.

Les trois ministres sont partis à 9 heures, avec M. l'abbé Pelletier et le docteur Grignon, pour Saint-Alexis de Métapédia—un trajet de sept milles.—M. le maire Villeneuve, MM. Neilson, Grignon, Fortier et Chambers sont restés ici. MM. Charbonneau et Deschamps (de la Presse) sont partis pour Carleton, par le chemin de fer de la Baie des Chaleurs, dont le parcours commence ici, à Métapédia.

Les habitants de Métapédia sont des Acadiens venus de l'île du Prince-Edouard. Ils furent assez imprudemment dirigés, (en fort grand nombre à la fois) sur le plateau qu'ils habitent aujourd'hui, et qui était alors en pleine forêt. Le grand-vicaire Alexis Mailloux fit connaître leur profonde misère dans une lettre adressée à celui qui trace ces lignes, et qui fut publiée dans les journaux de Québec et de Montréal (vers 1860). Un comité se forma aussitôt à Québec pour porter secours à ces pauvres familles (au nombre d'une trentaine) si cruellement éprouvées, à peine vêtues et menacées de périr de froid et de faim. M. Ulric J. Tessier (plus tard le juge Tessier) fut le président de ce comité, dont M. l'abbé Auclair, curé de Québec, M. l'abbé A. Racine (plus tard évêque de Sherbrooke), le docteur Landry, MM. Vital Tétu, J.-C. Taché, A.-A. Bouchier, Henri Taschereau etc. firent partie. Ces secours furent transmis aux Acadiens par M. l'abbé Saucier, curé de Ristigouche, qui déploya dans cette circonstance un zèle, une charité et un savoir-faire dignes de tout éloge.

C'est une heureuse pensée que l'on a eue de donner à la paroisse de St-Alexis le nom patronymique du grand-vicaire Mailloux, qui avait fait connaître si à propos et si bien l'état de détresse de ces pauvres immigrés.

Les livres de délibération du "Comité pour la Colonisation de la Gaspésie" sont entre les mains des enfants de feu l'honorable juge Tessier. Ils pourraient être conservés dans les archives de la paroisse de St-Alexis de Métapédia. Si M. l'abbé Pelletier, le zélé missionnaire acadiolite qui est le curé de St-Alexis, voulait écrire l'histoire de sa paroisse, il y trouverait des renseignements plus précis que ceux qui ont pu lui arriver par la tradition.

L'atmosphère est froide. Il pleut. Je n'aime pas ce verbe unipersonnel. Nous sommes maintenant dans le comté de Bonaventure. Autrefois l'ancien comté de Gaspé comprenait les deux comtés actuels de Gaspé et de Bonaventure.

Pourquoi Bonaventure? Sans doute à cause de la rivière de ce nom, qui traverse le comté et se jette dans la Baie des Chaleurs. Quant à cette rivière elle-même, elle a probablement reçu son nom d'un officier de mérite, M. Denis (?) de Bonaventure, qui a beaucoup fréquenté cette région, et fut gouverneur de l'île Saint-Jean vers le milieu du dix-huitième siècle.

La superficie du comté de Bonaventure est d'environ 3,300 milles; celle du comté de Gaspé est d'environ 4,450 milles.

Nous devons nous partir ce soir pour Carleton, par le chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs.

E. R.

L'exposition de Toronto

Toronto, Ont., 4—La seizième exposition annuelle de Toronto a été d'abord ouverte à 2.30 heures, cette après-midi, par sir John Thompson qui est arrivé d'Ottawa ce matin. La température était on ne peut plus favorable, aussi une foule énorme s'est-elle assemblée à l'ouverture. A une heure sir John Thompson, l'honorable M. Bowell, les membres du conseil de ville, une foule de députés provinciaux et fédéraux, ont pris le lunch offert par les directeurs de la compagnie d'exposition. C'est après le repas qu'a eu lieu l'ouverture.

La cérémonie a commencé par une adresse présentée à sir John qui a répondu en peu de mots. Puis, sir John ayant pressé un bouton électrique, les machines se sont immédiatement mises en mouvement; l'exposition fut alors déclarée ouverte.

LE CONGRES OUVRIER

Le maire d'Ottawa souhaite la bienvenue aux délégués Discours d'ouverture du président Beales

La dixième assemblée annuelle du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, s'est ouverte avant hier matin, à Ottawa, à 10.30 heures à l'Hôtel de ville. Il y avait quarante délégués présents. De Montréal, on remarquait MM. Urbain Lafontaine, Geo. S. Warren, L. Z. Boudreau, A. Blondin, V. Dubreuil, P. O. Châtel et William Darlington.

Tous les délégués n'étaient pas arrivés hier matin. Il en est entré à Ottawa un grand nombre dans l'après-midi et l'on croit qu'ils seront en tout six cents.

LE CONGRES OUVRIER

Le maire d'Ottawa souhaite la bienvenue aux délégués

Discours d'ouverture du président Beales

Le maire d'Ottawa souhaite la bienvenue aux délégués présents. Le maire Cox lui a succédé, et dans un discours éloquent, il a souhaité, au nom des citoyens d'Ottawa, la plus cordiale bienvenue aux étrangers. Il dit que, s'il comprend bien, le but de cette association importante est de rendre justice à la classe ouvrière en général. Il comprend que les ouvriers désirent un nombre de jours de travail équitable et un salaire raisonnable. Si c'est là le but que l'on veut atteindre, dit le maire, les ouvriers peuvent compter sur l'appui de tout le peuple. M. G. T. Beales, de Toronto, a pris ensuite la parole pour remercier le maire d'Ottawa de ses bonnes paroles qu'il avait prononcées à l'adresse des délégués. Les ouvriers désirent une législation qui leur permette d'envoyer leurs enfants à l'école et non à la manufacture.

A la réunion d'hier après-midi, le président Beales a prononcé son discours d'ouverture. "On ne saurait, dit-il, trop insister sur l'importance de nos réunions annuelles. C'est le moyen de faire entendre par tout le Dominion la voix des classes ouvrières et de faire redresser leurs griefs. A une époque de dépression générale, dans les affaires comme celle que nous traversons, il est important de considérer avec le plus grand soin la position faite à l'ouvrier d'étudier les moyens les plus propres à empêcher la misère de s'introduire au sein des masses. La concentration de la richesse sur un petit nombre d'individus est de nature, si l'on n'agit par des moyens d'en empêcher le progrès, à rendre la position des ouvriers presque désespérée. Les classes ouvrières n'ont dans les circonstances qu'une chose à faire, c'est de s'unir dans tous les pays du monde pour lutter contre ce pouvoir entraînant et ruineux pour la masse de la population."

Après avoir passé en revue les troubles qui ont récemment passionné le peuple ouvrier aux Etats-Unis, troubles qui lui ont été si funestes, l'orateur dit que le Canada a heureusement échappé à cette crise. "Il me fait plaisir de mentionner, dit l'orateur, l'heureux résultat d'une lutte au succès de laquelle le peuple ouvrier était si intéressé. C'est l'adoption d'un projet de loi pour l'établissement d'un bureau d'arbitrage et de conciliation entre le capital dans la province d'Ontario." Le président a terminé en recommandant aux délégués l'étude sérieuse des questions vitales qui leur seront soumises aux séances du congrès.

Le rapport du comité exécutif a été ensuite présenté.

Ce comité, durant l'année, soumis au gouvernement plusieurs questions importantes et reçu l'assurance que ses suggestions seraient prises en sérieuse considération. Il a demandé entre autres choses l'établissement d'un taux uniforme de deux centins par mille sur tous les chemins de fer du Canada, la reconnaissance du premier lundi de septembre comme la Fête du Travail, l'emploi d'un mécanicien d'expérience comme surintendant de l'imprimerie nationale à Ottawa et plusieurs autres questions de moindre importance.

On a ensuite formé des comités ordinaires comme suit: Comité des ordres permanents — L. Z. Boudreau, Montréal; P. M. Draper, Ottawa; S. Plum, Prescott; A. W. Holmes, Toronto; H. L. Langevin, Québec.

Comité des voies et moyens — A. G. Carri, Toronto; A. Blondin, Montréal; H. H. McClain, London.

Comité de créances — G. S. Warren, Montréal; G. E. Gauvin, Ottawa; J. Coulter, Ottawa.

Le Rév. J. J. Robert, d'Ottawa, et Rév. John Rooney, de Orangeville, et candidat ouvrier pour la législature d'Ontario en 1896, ont été invités à prendre des sièges sur l'estrade.

On a aussi décidé d'inviter M. Houston, président de l'école pédagogique de Toronto, à faire une conférence sur l'éducation au point de vue des classes ouvrières.

MM. O'Donoghue, Plum et Page ont été constitués en comité pour faire rapport sur les réponses reçues des sociétés affiliées sur la question d'admettre des délégués des Patrons de l'Industrie comme membres du congrès.

Le congrès ne s'ouvrira pas demain après-midi, ayant accepté l'invitation du comité de réception de visiter le parc Rockliffe.

TERRE A VENDRE

A St-Michel de Bellechasse, au quatrième rang, sur la ligne de chemin de fer, une propriété de deux arpents et demi sur quadrangle, et un circuit d'environ cinq arpents, avec bâtiments descriptifs, maison neuve, grange magnifique avec toutes les améliorations modernes, étable, etc. S'adresser à HONORE PUROIS, St-Michel de Bellechasse, 27 juillet 1894.

LOUIS JOBIN

Sculpteur et Statuaire, 6011 DES RUES, Claire Fontaine et Burton, Quai de la Montcalm, Québec.

OUVRAGES

EN VENTE A LA LIBRAIRIE MONTMORENCY-LAVAL

POUVANT SERVIR AUX BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

LE GENERAL DE SONTIS, 1 v. in-8... \$1.20 HISTOIRE DE MME DUCHESNE 1 v. in-8... 75

BOUCHESSE, Louis XVII, 2 v. in-12... 2.50 VIE DE MME ELIZABETH, 2 v. in-12... 2.50 BEAUFORT, MANUEL DE LA BONNE COMPAGNIE, 1 v. in-12... 90

BOUGAUD, HISTOIRE DE STE CHANTALE, 2 v. in-12... 2.00 HISTOIRE DE LA MARGUERITE MARIE, 1 v. in-12... 1.00 HISTOIRE DE STE MONIQUE, 1 v. in-12... 1.00

CAPITAINE AUGUSTE MAROEAU, 2 v. in-12... 1.75 CHOCARNE, HISTOIRE DU R. P. LA CORDAIRE, 2 v. in-12... 1.25 CRAVEN, (Mde Ang.) RECIT D'UNE SEUR 2 v. in-12... 2.00

REMINISCENCES, 1 v. in-12... 1.00 LA SEULE MORT, 1 v. in-12... 1.00 UNE ANNEE DE MEDITATIONS, 1 v. in-12... 1.00

ELIANE, 2 v. in-12... 1.50 ANNE SEVERIN, 1 v. in-12... 1.00 LE FRANÇAIS DE LA JEUNE FILLE, 1 v. in-12... 1.00

LE MOT DE L'ENIGME, 2 v. in-12... 1.50 LA JEUNESSE DE FANNY REMBLE, 1 v. in-12... 75

LE COMTE DE MONTALEMBERT, 1 v. in-12... 50 LE TRAVAIL D'UNE AME, 1 v. in-12... 40

LADY FULLERTON, 1 v. in-12... 90 LE PERE DAMIEN, 1 v. in-12... 70 DAURIGNAC, HISTOIRE DE ST FRANCOIS DE SALES, 1 v. in-12... 1.57

HISTOIRE DE ST FRANCOIS D'ASSISE, 1 v. in-12... 75 FLEURBAUT, (Zénaïde) TOMBEE DU NID, 1 v. in-12... 50

LAUD DAUBRY, 1 v. in-12... 50 L'HERITIERE DE BERGUIGNON, 1 v. in-12... 50

RESEDA, 1 v. in-12... 50 CES BONS ROSEAUX, 1 v. in-12... 50

LE CHEVALIER DE LA VIEILLE FILLE, 1 v. in-12... 50 LE CHEVALIER DE LA VIEILLE FILLE, 1 v. in-12... 50

AU GALADOC, 1 v. in-12... 50 DE TROP, 1 v. in-12... 50

DE FIL EN AIGUILLE, 1 v. in-12... 50 MARGALOT, LA FEMME COMME IL FAUT, 1 v. in-12... 50

L'HOMME COMME IL LE FAUT, 1 v. in-12... 50 LA CONSCIENCE COMME IL LA FAUT, 1 v. in-12... 50

LE BOUQUET DE LA JEUNE FILLE, 1 v. in-12... 50 ELIZABETH AUX CHEVEUX D'OR, 2 v. in-12... 1.50

GIZELLE COMTESSE DE L'EMPIRE, 2 v. in-12... 1.50 LA MAISON SCHILLING, 2 v. in-12... 1.50

W. BRUNET & CIE, PHARMACIENS A ST-ROCH DE QUEBEC.

Essieurs les propriétaires de la pharmacie W. Brunet & Cie prient tous les médecins de la ville et de la campagne de vouloir bien leur faire une courte visite.

On trouvera à cette pharmacie un assortiment complet d'instruments de chirurgie les plus récents et venant directement de l'Allemagne et de la France. En même temps on pourra voir que la pharmacie W. Brunet & Cie garde constamment en magasin les produits pharmaceutiques anglais, français, allemands et américains, les plus en usage et les plus récents.

W. BRUNET & CIE, ST-ROCH, QUEBEC.

8 février 1894—1 an.

PAIVERRY-KAWLER GUERIRA PROMPTEMENT Diphthérie, Esquinancie, Toux et Rhumes.

LA COMPAGNIE DES INSTITUTS DU

Dr LESLIE KEELY DU CANADA

(Incorporée par lettres patentes sous le grand sceau par le Parlement du Canada)

Ayant acquis le droit d'administrer dans tout le Canada, et excepté dans l'île Vancouver, les remèdes du Dr Keely, pour guérir l'abus de la Morphine, de l'Opium, de l'Alcool, de la Tabac et de la Névralgie.

A OUVERT UNE MAISON DE SANTÉ

69, rue Osborne, Montréal

Ce traitement est administré par un corps de médecins qui ont suivi un cours spécial, à Dwight, Illinois, sous les instructions immédiates du Dr Keely et de ses collègues.

Souvenez-vous que cette Compagnie est seule autorisée à employer les remèdes du Dr Keely pour ceux sous le nom de "GOLD CURE" et que ces remèdes ne se trouvent pas ailleurs au Canada, que dans les instituts mentionnés ci-dessus.

Nous demandons à toutes les autorités religieuses, civiles et scientifiques de vouloir bien se renseigner sur la vérité des avis énoncés à ce sujet, et sur la meilleure garantie qui leur est offerte. C'est une question d'ordre public à laquelle est intéressée la société, tout entière et que doit protéger toute autorité.

Dr S. Lachapelle, M. P., Surintendant médical pour le Dominion

G. W. PARENT, Président et gérant général.

31 octobre 1893—Jan 1894.

T T T

IMMENSE VENTE DE THE acheté à une vente par encan à Montréal.

1600 LIVRES DE THE

Vendu sous réserve à 50 POUR CENT au-dessus de sa valeur actuelle.

EN PAQUET DE 1 LB 32c.

Ce n'est pas de la réclame que nous faisons, mais un vrai job que nous offrons à nos pratiques. Adm. que le public puisse juger de la valeur du thé, que nous offrons à 32c, nous décerner de réclames. Nous disons toute vérité.

Assurez-vous avant d'acheter que vous êtes bien chez

J. B. ROUSSEAU,

240, Rue St-Joseph, Québec, 214, rue et Fairbairn St-Jean.

70, Côte des Marchands, Lévis, A côté du Bureau de Poste, Village Lauzon.

25 juillet 1894—Jan 1895.

D. OUELLET

Architecte et Évaluateur

113, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

ATELIERS D'EXECUTION de toutes sortes d'ouvrages d'ARCHITECTURE, et des ouvrages les plus délicats en sculpture pour ornements, ameublement d'EGLISE, tel que: AUTELS, CHAIRES, CONFESSIIONNAUX, TABLES de communion, etc.

Propriétaire et inventeur de la nouvelle fournaise à eau chaude NEC-PLUS-ULTRA, faite spécialement pour chauffer au bois.

M. BELLIERE MARCHÉ qui existe, la plus économique, et la plus facile à conduire.

TELEPHONE (AU BUREAU NO. 314, A L'ATELIER NO. 953.

2 août 1893.—Jan. 1895.

PRUNEAU & KIROUAC

28 rue de la Fabrique.

Collège des Médecins et Chirurgiens

DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

BUREAU PROVINCIAL DE MEDICINE.

L'ASSEMBLÉE du Bureau Provincial de Médecine aura lieu MERCREDI, le 26 SEPTEMBRE prochain, à Québec, à 10 HEURES A. M., dans les Salles de la Faculté de Médecine de l'Université Laval.

Les candidats à l'examen professionnel de la licence doivent remettre tous leurs certificats (celui de l'admission à l'étude comprise) ainsi que l'honoraire de la licence, \$45, entre les mains de l'un des secrétaires soussignés, au moins 24 heures avant l'ouverture de l'assemblée du bureau.

Les candidats à l'examen de la licence de la Faculté de Médecine de l'Université Laval, qui ont obtenu leur diplôme de la Faculté de Médecine de l'Université Laval, sont admis.

Les Bacheliers en Arts, en Sciences et en Lettres, qui se proposent d'étudier la médecine pourront avoir leur brevet sans examen, en se faisant inscrire par l'un des secrétaires, soit à Montréal, au moins huit jours avant l'assemblée du bureau.

A. G. BELLEAU, M. D., Québec.

A. T. BROSSEAU, M. D., Québec.

Chemin de fer Québec-Central
Route des Touristes entre Québec,
Portland, Boston et New-York.



Les Pilules d'Ayer
"Je voudrais recommander mon témoignage à celui qui souffre de la constipation..."

Service de trains directs entre Québec et Boston
Leurs services de trains directs entre Québec et Boston...

EXPRESS-Quitté Québec (Traverse) 8.30 p.m.
Quitté Québec (Traverse) 8.40 p.m.

Chemin de fer Intercolonial
1894-ARRANGEMENTS D'ÉTÉ-1894

Pour l'estomac
et pour les maladies du foie et des intestins

Sont les Meilleures
LES PILULES d'AYER

Chemin de fer Intercolonial
Le et après LUNDI, le 25 JUILLET 1894, les trains de ce chemin de fer...

CAT (ORYZA)
Baume
L. ROBINET, Pharmacien

CHEMIN DE FER
Québec, Montmorency et Charlevoix

LE JOURNAL DES JEUNES
RÉPERTOIRE DU CLERGÉ 1893

LA SEMAINE
Départ de Québec. Arrivée à Ste-Anne

LIVRES NOUVEAUX!
Le Journal des Jeunes 1893

LA SEMAINE
Départ de Québec. Arrivée à Ste-Anne

LE DIMANCHE
Départ de Québec. Arrivée à Ste-Anne

LA SEMAINE
Départ de Québec. Arrivée à Ste-Anne

LE DIMANCHE
Départ de Québec. Arrivée à Ste-Anne

CHEMIN DE FER DE QUÉBEC ET DU LAC ST-JEAN.
LA NOUVELLE ROUTE CONDUISANT AU CÉLÈBRE SAGUÉHAY

LE VAPÉUR OTTER, capt. O. C. Bernier,
partira samedi matin, le 15 SEPTEMBRE, à 9 HEURES, pour la Pointe aux Esquimaux...

Chemin de fer Intercolonial
1894-ARRANGEMENTS D'ÉTÉ-1894

LE JOURNAL DES JEUNES
RÉPERTOIRE DU CLERGÉ 1893

TELEGRAPHIE
Cinq cents cadavres

Retirés des ruines fumantes des villes détruites
Des pillards dépeuplent les cadavres

St-Paul, Minn., 5—De cinq cents à mille personnes brûlées vives et six villes détruites, tel est, autant que l'on peut en juger maintenant, le bilan de l'effroyable catastrophe qui vient de s'abattre sur la région des forêts de pins au Minnesota.

LE CHLOROFORME
Mort sur la table d'opération
Ottawa, 4—Didace Côté, messager au département de l'Agriculture...

NOUVELLES LOCALES
TOUTE ANNONCE DE NAISSANCE MARIAGE ET DÉCÈS, SERA REFUSÉ SI ELLE N'EST ACCOMPAGNÉE D'UNE REMISE DE 25 CENTS.

MARCHÉ DE QUÉBEC
FARINES ET GRAINS
FARINE.—Sup. extra, baril, 196 \$3 25 à 3 40

PROVISIONS ÉTC, ETC
Beurre frais par livre... \$0 18 à 0 20

ACCIDENT FATAL
Un vieillard noyé
Un vieillard de 70 ans, Peter Bissett, de Sutton, qui avait pris passage à bord de l'Oregon samedi dernier...

LA MAISON ALLAIRE
Avis important!
Toutes ces MARCHANDISES seront vendues à RÉDUCTION.

LA MAISON ALLAIRE
Avis important!
Toutes ces MARCHANDISES seront vendues à RÉDUCTION.

LIGNE ALLAN
VAPEURS DE LA MALLE ROYALE
1894—Arrangements d'été—1894

Les lignes de cette compagnie se composent de vapeurs à double hélice, construits sur le Clyde TOUT EN FER ET EN ACIER.

Table with columns: De Liverpool, De Montréal, De Québec. Lists ship names and dates.

Table with columns: De Londres, De Montréal, De New York. Lists ship names and dates.

Table with columns: De Glasgow, De Montréal, De New York. Lists ship names and dates.

BEHAN BROS
IMPORTATIONS D'AUTOMNE
50 CAISSES DE NOUVELLES MARCHANDISES.

LA MAISON ALLAIRE
Avis important!
Toutes ces MARCHANDISES seront vendues à RÉDUCTION.

LA MAISON ALLAIRE
Avis important!
Toutes ces MARCHANDISES seront vendues à RÉDUCTION.

LA MAISON ALLAIRE
Avis important!
Toutes ces MARCHANDISES seront vendues à RÉDUCTION.

LA MAISON ALLAIRE
Avis important!
Toutes ces MARCHANDISES seront vendues à RÉDUCTION.

SERVICE DES MALLEES
SEPTEMBRE 1894.
MALLEES PAR COURRIERS

Table with columns: DESTINATION, MALLEES PERMISES, MALLEES LIVRABLES. Lists destinations and times.

Table with columns: DIRECTION, MALLEES PERMISES, MALLEES LIVRABLES. Lists directions and times.

Table with columns: DIRECTION, MALLEES PERMISES, MALLEES LIVRABLES. Lists directions and times.

Table with columns: DIRECTION, MALLEES PERMISES, MALLEES LIVRABLES. Lists directions and times.

Table with columns: DIRECTION, MALLEES PERMISES, MALLEES LIVRABLES. Lists directions and times.

Table with columns: DIRECTION, MALLEES PERMISES, MALLEES LIVRABLES. Lists directions and times.

Table with columns: DIRECTION, MALLEES PERMISES, MALLEES LIVRABLES. Lists directions and times.

Table with columns: DIRECTION, MALLEES PERMISES, MALLEES LIVRABLES. Lists directions and times.

HEURES DU BUREAU DE POSTE
SÉMAINE DIMANCHES FÊTES

SERVICE DES MALLEES
SEPTEMBRE 1894.
MALLEES PAR COURRIERS

Table with columns: DESTINATION, MALLEES PERMISES, MALLEES LIVRABLES. Lists destinations and times.

Table with columns: DIRECTION, MALLEES PERMISES, MALLEES LIVRABLES. Lists directions and times.

Table with columns: DIRECTION, MALLEES PERMISES, MALLEES LIVRABLES. Lists directions and times.

Table with columns: DIRECTION, MALLEES PERMISES, MALLEES LIVRABLES. Lists directions and times.

Table with columns: DIRECTION, MALLEES PERMISES, MALLEES LIVRABLES. Lists directions and times.

Table with columns: DIRECTION, MALLEES PERMISES, MALLEES LIVRABLES. Lists directions and times.

Table with columns: DIRECTION, MALLEES PERMISES, MALLEES LIVRABLES. Lists directions and times.

Table with columns: DIRECTION, MALLEES PERMISES, MALLEES LIVRABLES. Lists directions and times.

HEURES DU BUREAU DE POSTE
SÉMAINE DIMANCHES FÊTES

Frechon & Cie, 1645, rue Notre-Dame MONTREAL

DERNIERE EDITION

A BORD DE LA "NAIADE"

Les membres de la presse accompagnés de quelques amis sont allés faire visite à M. le contre-amiral de Maigret, commandant de la division volante de l'Atlantique.

Étaient présents : M. Jones et Miles Jones, M. Faucher de St-Maurice, M. Bergeron, député-orauteur et Madame Bergeron, M. et Mme L. Lacoste, ingénieur des travaux publics, M. et Mme L. J. Demers, Mme Nantel, M. et Mme Carroll, M. et Mme Jordan, M. E. Rouillard, Cloutier, Magnan, T. Dubé, Alarie, Casault et J. B. Dumont.

L'amiral a reçu les visiteurs dans son salon. M. Jones, président de la presse, dit combien tous ses confrères et lui étaient heureux de saluer le commandant des vaisseaux français et de lui témoigner leur estime.

M. de Maigret, répondit avec la verve française, qu'il était aussi heureux de se trouver au milieu de la population si hospitalière du Canada, et que s'il voulait écouter ses officiers il passerait tout l'automne dans le port. Il admire notre pays auquel la France pourrait peut-être emprunter quelques unes de ses institutions.

L'amiral fit ensuite servir du champagne. Et levant son verre dit : à la presse ! à quoi, M. Coxe, une française, répondit : à la France ! Puis, nous avons visité le vaisseau. Les braves marins déjeunaient, l'air gai et content.

La Naïade partira dans une huitaine pour St-Jean de Terre-Neuve, puis Oran, rentrant en France à la fin de janvier pour reprendre un nouveau contingent de jeunes marins. M. le contre-amiral doit partir ces jours-ci pour visiter le pays.

LE BAL DU GOUVERNEUR GENERAL

Le bal donné hier soir à la citadelle par Son Excellence le gouverneur général et lady Aberdeen a été un succès sur toute la ligne. L'assistance était nombreuse et brillante, et les toilettes d'une grande richesse. L'arrivée du gouverneur général, de lady Aberdeen et leur suite a été saluée par l'hymne national.

Au sonner, lord Aberdeen conduisait à table lady Hopkins, et l'amiral Hopkins lady Aberdeen.

Ont dansé le quadrille d'honneur : Son Excellence et lady Hopkins ; Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur et lady Aberdeen ; l'amiral le comte de Maigret et lady Poore ; Sir Richard Pope et Mme Hamilton ; Capitaine Hamilton et Mme Poore ; le maire de Québec et Mme Wurtelle ; M. Tessier et Madame Bergeron ; Général Herbert et l'hon. Violet Vivian ; Sir Hector Langevin et Madame Caron ; Lord Swansea et Mme Hunter Dunn ; le Consul de France et Mme Hopkins ; M. Dalton McCarthy et Mme Otter ; M. le juge Caron et Mme Bossé ; M. Dobbell et Mme McCarthy ; Hon. C. A. P. Pelletier et Madame Skead ; Col. Amyot et Mme Gordon.

LUNCH A SPENCER WOOD

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Chapleau avait invité les personnes suivantes à luncher à Spencer Wood, hier, le contre-amiral de Maigret, Capitaine Antoine Sir N. L. Casault et lady Casault, Honorable juge et madame Caron, Mgr Bégin, Mgr Marois, Rev. Abbé Casgrain, Hon. L. P. et madame Pelletier, Hon. Thos. et madame Chapais, M. A. et madame Chauveau, Capt. Babette, Capt. Hamilton, H. M. S. "Blake", Mme Hamilton, Mlle Hall (de Sherbrooke), Mme J. S. C. Wurtelle, Mlle Estelle O'Brien, Mlle Dausereau, Major Sheppard, A. D. C.

LE GOUVERNEUR-GENERAL

Ce matin le gouverneur-général a rendu visite à Son Honneur le lieutenant-gouverneur et au contre-amiral de Maigret.

Il est rumored qu'un nouveau journal l'Echo de Richelieu, sera publié sous peu à Sorel, dans les intérêts du parti libéral.

Les dépêches nous disent que la récolte des fruits dans la Nouvelle-Bosse sera très abondante.

On dit que le Manitoba va ressusciter dans les premiers jours d'octobre.

La Presse dit que M. C. A. Geoffrion, C. R., sera le candidat libéral, pour recueillir la succession de l'honorable Félix Geoffrion à Verchères.

Hier, à la convention conservatrice de Cornwall, Ont., on a choisi M. W. Loughby, avocat de Toronto, comme candidat aux prochaines élections fédérales.

Cardwell est le comté que représenterait M. R. White, qui a déclaré qu'il ne serait plus candidat aux prochaines élections.

En même temps que le nom de M. Ernest Marceau est mentionné comme celui du futur ingénieur des canaux de la province, on cite celui de M. Joseph Xale comme successeur de l'ex-surintendant Kennedy.

Plusieurs ministres fédéraux, entrés autres M. Ouimet, partiront vers le 15 septembre pour une tournée politique à travers le Nord-Ouest. Ils seront absents durant environ quatre semaines.

L'EXPOSITION

Les directeurs de l'Exposition sont obligés de faire allonger de 170 pieds les bâties pour le bétail tellement les entrées affluent.

Tous les employés de l'exposition sont tellement occupés qu'il leur est impossible de fournir la liste des nouvelles entrées.

L'exposition sera un grand succès.

LES NOTAIRES

La chambre fait l'élection de ses officiers

Ainsi que nous l'avons annoncé, la chambre des notaires est actuellement en séance au cabinet de lecture paroissial à Montréal. Dans la salle supérieure ont lieu les examens des aspirants à la pratique et à l'étude du notariat. Dans la salle du premier étage se tiennent les séances annuelles de la chambre des notaires.

Le nombre des aspirants à la pratique qui subissent leurs examens est de 31 et celui des aspirants à l'étude de 29. Ces examens ont lieu sous la surveillance des notaires Belanger, Desjardins, Beaudoin, Hubert, Verreault, Lozeran et Fontaine.

Avant hier soir la chambre des notaires a fait l'élection annuelle de ses officiers. En voici le résultat :

Président, l'honorable F. G. Marchand ; vice-président, J. A. Charlebois ; syndic, L. P. Sirois ; trésorier, O. Martin ; secrétaire pour Québec, J. B. Delage ; secrétaire pour Montréal, N. Perodeau.

CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur,

En m'accordant quelques lignes dans votre excellente publication, vous rendez service au public québécois en rappelant à son souvenir que l'Union Chorale Palestrina fera son pèlerinage annuel à Ste-Anne de Beaupré dimanche prochain 9 sept. Vous donneres, en même temps, occasion à tous les amateurs de la bonne musique de témoigner à l'Union, combien leurs efforts sont appréciés du public.

Je n'ai pas dessein de faire l'éloge de cette société, car ceux qui ont assisté à leur pèlerinage à St-Michel se rappellent encore le succès de l'organisation. Il est donc que juste que cette société reçoive l'encouragement nécessaire pour leur permettre de continuer leur travail. Donc en foule à Ste-Anne, dimanche.

LE BRÉSIL

Les correspondances du Brésil font pressentir un nouveau coup d'Etat. Sous prétexte de consolider la paix et en raison de l'état de guerre qui continue, le maréchal Peixoto prorogera ses pouvoirs. C'est sur cette impression que la chambre des députés, après quelques séances orageuses, s'est ajournée au 15 septembre par 78 voix contre 69, en même temps qu'elle prolongeait la durée de l'état de siège.

LES ANARCHISTES

D'après une dépêche de Paris, l'agitation anarchiste serait plus redoutable que jamais en France, et on s'attendrait pour le mois d'octobre à de nouveaux attentats. Toutefois, ajoute la dépêche, le public ne s'alarme pas ; les craintes causées par l'attentat de Caserio ont fait place à une indifférence générale.

LA C. M. B. A.

La convention de Saint-Jean

St-Jean, N. B., 5 — Ce matin, les membres de la C. M. B. A. assemblés en convention ici, ont assisté à un service religieux et ont entendu un éloquent sermon de Mgr O'Brien, de Halifax. A l'issue de la messe, Mgr Swaney, des marches de l'autel, leur a souhaité la bienvenue. De retour à leur salle de délibération, la convention fut ouverte par le Grand Président de l'Association, M. Fraser, de Brockville, Ont. Le maire Robertson, de St-Jean, a souhaité la bienvenue aux délégués présents.

La C. M. B. A., compte aujourd'hui au Canada 824 membres. Le montant des recettes au 1er juillet 1894 était de \$245,671.48. Sur cette somme, \$135,321.99 ont été payées aux familles des membres défunts. Depuis la fondation du Grand Conseil, \$123,000 ont été payées en bénéfices.

Une résolution de condoléances à l'occasion de la mort de l'hon. C. F. Fraser, d'Ontario, a été adoptée. La convention se terminera vendredi.

LE PRINCE DE BISMARCK

Ne les rumeurs alarmantes sur sa santé

Berlin, 5.—Une dépêche reçue ce matin du représentant de la presse associée annonce que le prince de Bismarck jouit d'une bonne santé, malgré les rapports alarmants qui ont circulé sur son compte. La princesse de Bismarck est aussi beaucoup mieux et son état n'inspire plus d'inquiétudes.

LE COMTE DE PARIS

Il n'est pas mieux

Londres, 5.—Des informations reçues de Stowe House montrent qu'il n'y a pas de mieux dans l'état du comte de Paris. Au contraire, s'il y a quelque chose c'est qu'il est un peu plus mal qu'hier.

On annonce que la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien est entrée en négociations avec les propriétaires du Boston & Maine pour acheter cette importante voie ferrée américaine.

NOUVELLES DE MONTREAL

CURIEUX ACCIDENT

Un fou demande qu'on le protège

Un bandit redoutable

Capturé à Alexandria

L'auteur de l'assassinat d'Emery

Montréal, 6.—M. Evangéliste Beausoleil de St-Gabriel de Brandon, est arrivé en cette ville hier soir et est descendu à l'hôtel California.

Il avait une somme d'argent en sa possession et afin de prévenir toute tentative criminelle, il plaça un chiffonnier près de la porte de sa chambre. Il se jeta sur son lit tout habillé et vers une heure la nuit dernière, il fut trouvé gisant sur le trottoir. Il était tombé du 3ème étage de l'hôtel. Il appela au secours et fut transporté à l'hôpital Notre-Dame. M. Beausoleil souffre de lésions internes graves.

L'accident est arrivé on ne sait trop comment. On croit que c'est en se levant pendant son sommeil qu'il aura passé à travers la fenêtre.

M. Beausoleil est le préfet du comté de Berthier.

—Il arrive souvent qu'un criminel, poussé par les remords, aille se livrer à la justice, mais il est assez rare qu'un malfaiteur vienne demander qu'on le protège contre lui-même, en l'envoyant à l'asile.

La chose est arrivée ce matin, à l'hôtel de ville.

Anthime Pilon, ancien marchand de la rue St-Catherine qui a joui d'une si grande popularité antérieurement, est venu lui-même prier le maire d'implément Kéroul, de signer les documents nécessaires à son admission pour l'asile de la Longue-Pointe.

On s'est rendu à ses désirs.

Le Recorder et le Dr Bouchard, médecin de la police, avaient préalablement signé les certificats voulus. M. Pilon sait parfaitement qu'il n'est pas mérité compas. Sa manie est le suicide.

Il pense souvent aux importantes affaires qu'il dirigeait autrefois et c'est alors qu'il est pris d'un désir irrésistible d'en finir avec la vie.

Il s'est jeté à l'eau trois fois et a cherché à s'empoisonner deux fois, mais on a réussi à le sauver.

Je ne suis pas maître de moi-même, a-t-il déclaré, ce matin au greffier de la cité. Le suicide régné à une conscience de catholique et si je tente de m'empoisonner parfois, c'est dans l'espérance que l'on me soignera et que j'aurai le temps de me confesser ensuite, afin de me préparer à bien mourir.

Ce sera la cinquième fois que M. Pilon est envoyé à l'asile.

Il y a six ans qu'il souffre de la maladie qui le mine.

On espère que de bons soins le sauveront. Il a avoué avoir essayé de mettre le feu, il y a quelque temps, au magasin où il était employé.

—Les autorités sanitaires ont donné instruction au Dr J. R. Raymond, inspecteur du lait, de continuer tout le lait qui n'aura pas les qualités voulues.

Hier matin, l'inspecteur s'est rendu au coin des rues Sherbrooke et Gay où il a pris, sur un nombre de 27 sept, laitiers en flagrant délit, quatre anglais et trois canadiens-français.

Malgré l'activité de l'inspecteur et la vigilance de l'officier sanitaire qui l'accompagnait, un laitier a réussi à s'échapper.

—Un pénible accident est arrivé vers 10 heures 30 hier soir à Sainte-Anne de Bellevue.

—Trois jeunes gens de Montréal, A. Allard, rue Dufferin ; Séraphin Cloutier, rue Versailles ; et M. Débesne aussi de la rue Versailles, revenaient du Côteau Landing où ils avaient vainement sollicité l'ouvrage.

Tous trois suivaient le bord du canal lorsque le nommé Duchesnois est tombé à l'eau, qui est très profonde à cet endroit. Les efforts de ses camarades pour le retirer de l'eau furent infructueux.

Le défunt était âgé de vingt-cinq ans et célibataire. Le corps sera exposé en attendant qu'on le saisisse.

—La capture opérée avant hier, à Alexandria, par le constable Lambert, est encore plus importante qu'on ne le pensait en premier.

Le prisonnier Fraser dont il s'est emparé et qui a cherché à lui ôter la vie, a fait des révélations de la plus haute importance. Elles démontrent que Fraser est un dangereux malfaiteur et qu'il n'est pas seul de son espèce à Montréal. Il est évident que cet homme appartient à une bande de sodomites qui vivent des produits de leurs crimes et qui sont liés ensemble par les plus abominables serments, ainsi qu'on peut en juger par la formule trouvée dans ses poches et dont nous publions ci-dessous la traduction.

Joseph Fraser alias McDonnell est accusé de plusieurs vols, ainsi que d'avoir fait feu sur le gardien de nuit William Emery, dans la nuit du 15 juillet dernier.

Le prisonnier a fait des aveux complets. Il a même signé la déclaration suivante : "Je connais quelque chose au sujet de l'affaire de la ruele Busby, la nuit du 18 juillet, lorsque le constable Emery a été blessé. J'étais sorti. Il y en avait un autre avec moi, mais je ne veux pas le nommer, car il n'a pas participé à l'affaire. Il était alors plus de neuf heures. Je suis entré dans la ruele afin de satisfaire un besoin de la nature. Emery est venu à moi et m'a demandé ce que je faisais là. Je lui ai répondu que j'étais là pour affaires personnelles. Emery m'a répondu que je n'avais pas d'affaires dans cet endroit et a ajouté qu'il avait bonne envie de me faire nettoyer la place que j'avais faite. Je lui ai dit : C'est bien, je le ferai. Alors il a sorti son bâton de sa poche, et de sa main gauche m'a frappé sur l'oreille. C'est alors que j'ai sorti mon revolver, en lui disant de s'en aller. Nous avons

fait tous les deux, quelques pas en arrière. D'une façon ou d'une autre, mon revolver est parti, je suppose parce que ma main tremblait. Je me suis sauvé alors, et je me suis rendu à la Pointe Claire, où j'ai pris le train. Je donne ces informations de mon plein gré, sans menaces ou promesses de la part du grand constable.

—Signé, J. FRASER. "Témoins : grand constable Bissonnette et constable Lambert."

Voici la formule de serment trouvée dans une des poches de Fraser :

"Le serment des rôdeurs de nuit. — "Je jure par Dieu ou par le diable et tout ce que j'ai de plus cher, de ne jamais abandonner un compagnon en danger, et de ne jamais révéler un secret. Je m'engage de plus sur mon âme et sur mon corps d'obéir aux ordres du chef, et de ne pas tuer, excepté à mon corps défendant. J'engage aussi ma vie à défendre mes camarades dans les moments de péril. Maintenant je jure devant Dieu et les hommes que mes entrailles seront arrachées avant que je viole mon serment."

Le prisonnier qui n'est âgé que de 15 ans, est considéré comme un bandit des plus dangereux.

En réponse à un reporter, Fraser a dit qu'il est arrivé à Alexandria à Montréal il y a environ trois ans. Il a été employé pendant quelque temps comme marin à l'hôtel Windsor et ensuite, comme apprenti à la fabrique des biscuits de Liang. Il nie, cependant, avoir été membre d'aucune bande organisée de voleurs ou d'être l'auteur des vols commis aux gares d'Alexandria et Gies. Robertson, mais il admet qu'on lui a donné à vendre des billets volés dans ces gares.

Parlant du serment, il s'en est moqué.

Le prisonnier a été conduit en prison.

Grâce aux aveux de Fraser, la police d'Alexandria a recouvré la plus grande partie des \$500 de marchandises volées à Alexandria même il y a peu de temps, dans le magasin d'un nommé Leslie.

Les détectives de Montréal se sont mis à la recherche des complices de Fraser. Ils espèrent découvrir la retraite de la bande des Rôdeurs de Nuit.

FAITS DIVERS

L'annoncier de la "Naïade"

L'annoncier de la Naïade, M. l'abbé Rogel, est venu visiter hier l'église de la Basse-Ville, en compagnie de trois officiers, parmi lesquels le Dr Peit.

Le vapeur Contant qui transporte les malles du quai de Rimouski aux paquebots océaniques a été vendu à l'ancien hier avec le bénéfice du contrat de la maille au prix de \$1,000 par mois jusqu'à la fin de la saison et adjugé à M. Julien Chabot pour \$2,500.

M. George de Boucherville

Nous avons appris avec regret que M. George de Boucherville a été frappé cette nuit d'une attaque de paralysie, à St-Laurent, Ile d'Orléans, où il passait l'été.

M. de Boucherville avait déjà en une attaque de cette terrible maladie il y a quelques années.

Aux dernières nouvelles il n'avait pas repris connaissance ; son état est absolument désespéré.

VENTE SPECIALE

PIANOS

On fait place immédiatement aux nouveaux instruments qui nous arrivent. Nous offrons les pianos extra suivants, prix en déca pour les nouveaux "Pianos Pratte".

Ces pianos ont été payés de \$300 à \$600 et sont tous en parfaite condition, ayant été entièrement réparés, et plusieurs sont aussi bons que neufs, et ils donneront beaucoup plus de satisfaction que des pianos neufs du double de prix.

CHICKERING, BOSTON..... \$200
DO DO..... 175
KNABE et BALTIMORE..... 150
HARDMAN, N.-Y..... 125
DOMINION..... 100

POX & Co., N.-Y..... 125
HEINTZMAN..... 120
SCHULTZ & LUDOLF, N.-Y..... 120
YONSE, BOSTON..... 145
HAINES, N.-Y..... 150

Et une douzaine d'autres pianos de \$25.00 à \$75.00

Tous ces pianos ont 7 octaves, poids simplifié, cordes croisées, touches en ivoire et parassent presque neufs.

Termes de paiement 2 ans. Comme je n'emploie pas d'agents, j'ai réduit les prix et complémente et pour donner l'avantage aux personnes qui désirent se procurer un piano de l'examiner chez elles, j'enverrai à tous frais dans la province, à n'importe quelle gare du chemin de fer ou de débarcadere des billets, un des pianos mentionnés plus haut, ou n'importe quel autre genre de piano, pendant quinze jours, excepté, et que je reprendrai à mes frais s'il n'est pas satisfaisant.

J'ai déjà vendu un bon nombre d'instruments de cette manière et tous ont donné entière satisfaction.

Faites votre choix de suite et décrivez immédiatement.

Toujours en magasin le plus grand assortiment d'instruments de choix en Canada.

G. H. Burroughs

Comptable Public et Liquidateur. Règlement de faillites sous le plus court délai et distribution des comptes des débiteurs aux créanciers.

NOUS DONNONS UNE ATTENTION spéciale à la gestion de successions, au règlement des biens de la succession de la fille d'Archevêque, par acte en date du 10 juin, 1893.

Le départ de "Blake"

Ce matin le cuirassé le Blake et l'un des avisos qui l'accompagnaient ont quitté notre port.

La fanfare de la Naïade a salué le Blake en jouant le God save the Queen et la fanfare du Blake a répondu par la Marseillaise.

Les vétérans s'en vont M. Charles Gauvreau, épicière d'Ottawa, vient de mourir à l'âge de 86 ans. C'était un patriote de 37-38.

Il était le père de 10 enfants, tous vivants, de 26 petits enfants et de 19 arrière-petits-enfants.

Attens voir le Lac St-Jean Que ceux qui n'ont pas eu l'avantage de visiter jusqu'à présent la belle région du Lac St-Jean profitent de la réduction de prix offerte à tous ceux qui voudraient prendre part à la grande excursion du 15 sept. jour de la clôture de l'exposition provinciale de Québec.

Pèlerinage Dimanche prochain, aura lieu à Ste-Anne de Beaupré le pèlerinage de l'Union Chorale Palestrina. Nous conseillons aux amateurs de la bonne musique, de profiter de ce pèlerinage en y assistant en foule. Le programme sera publié dans quelques jours.

Les enfants d'école Les enfants qui vont à l'école devraient toujours avoir sous la main quelques remèdes prompts contre les attaques subites de crampes, diarrhée ou dysenterie parce qu'un médecin n'est pas toujours près et une heure de retard dans les cas de cette nature conduit souvent à des résultats sérieux. Par conséquent, les parents devraient fournir à leurs enfants du Pain Killer Perry Davis qui est aussi efficace qu'il est simple et inoffensif. La direction se trouve sur chaque bouteille et il est rare qu'une dose n'apporte point de soulagement à celui qui souffre de toute maladie d'intestin. Seulement 25c pour une bouteille, ancienne grandeur.

Certificat du Vatican

Le Vin de Messe D'AUGUSTE DE MULLER a obtenu la Médaille d'Or à l'Exposition du Vatican en Novembre dernier.

Chaque 100 porte l'embleme de Sa Sainteté Léon XIII et la Médaille d'Or.

Les commandes peuvent être remises à Messieurs N. S. HARDY, J. A. LANGAIS & FILS, FOSGUES & WISEMAN, S. CHAPERON et A. J. TURCOOTE, Montréal, Messieurs FROCHON & CIE, Ottawa, M. S. J. NAJOR.

J. SAILLARGON, IMPORTATEUR, 2 novembre 1894—lan 781

Le Vin de Messe

On fait place immédiatement aux nouveaux instruments qui nous arrivent. Nous offrons les pianos extra suivants, prix en déca pour les nouveaux "Pianos Pratte".

Ces pianos ont été payés de \$300 à \$600 et sont tous en parfaite condition, ayant été entièrement réparés, et plusieurs sont aussi bons que neufs, et ils donneront beaucoup plus de satisfaction que des pianos neufs du double de prix.

CHICKERING, BOSTON..... \$200
DO DO..... 175
KNABE et BALTIMORE..... 150
HARDMAN, N.-Y..... 125
DOMINION..... 100

POX & Co., N.-Y..... 125
HEINTZMAN..... 120
SCHULTZ & LUDOLF, N.-Y..... 120
YONSE, BOSTON..... 145
HAINES, N.-Y..... 150

Et une douzaine d'autres pianos de \$25.00 à \$75.00

Tous ces pianos ont 7 octaves, poids simplifié, cordes croisées, touches en ivoire et parassent presque neufs.

Termes de paiement 2 ans. Comme je n'emploie pas d'agents, j'ai réduit les prix et complémente et pour donner l'avantage aux personnes qui désirent se procurer un piano de l'examiner chez elles, j'enverrai à tous frais dans la province, à n'importe quelle gare du chemin de fer ou de débarcadere des billets, un des pianos mentionnés plus haut, ou n'importe quel autre genre de piano, pendant quinze jours, excepté, et que je reprendrai à mes frais s'il n'est pas satisfaisant.

J'ai déjà vendu un bon nombre d'instruments de cette manière et tous ont donné entière satisfaction.

Faites votre choix de suite et décrivez immédiatement.

Toujours en magasin le plus grand assortiment d'instruments de choix en Canada.

L. N. PRATTE

1676 NOTRE DAME MONTREAL

HAZELTON KRANICH & BACK DOMINION BERLIN PRATTE

Et les Orgues Ecolaires, Vocaux, Dominions et Berlin

4 sept. 1894—12 210

POUR UN MOIS!

UN GRAND CHOIX D'ETOFFES TOUT LAINE POUR \$7.50. COMPLETS faits sur commande POUR \$7.50

MIEILLEURE QUALITE TWEEDS HALIFAX. COMPLETS FAITS SUR COMMANDE POUR \$9.95.

GRAND JOB VALISES ET SACS DE VOYAGES.

La balance de nos MARCHANDISES D'ÉTÉ A GRAND RABAIS. COTE & FAGUY

27, RUE ST-JEAN, Vis-à-vis la Côte du Palais.

POUR L'Exposition Provinciale 1894!

Grande Vente à Réduction! Tout le stock est réduit de 25 0/0.

INDIENNE, depuis 5c. PANTALONS, depuis 89c. CORPS et CALÉPONS, tout laine, 40c. COUS EN TOILE, droits et rabattus, 10c.

TWEEDS, depuis 24c. UN LOT DE CORSETS valant 64c pour 43c. ENTOUTCAS valant \$1.00 pour 50c. ENTOUTCAS valant \$2.00 pour 95c. ENTOUTCAS valant \$2.50 pour \$1.24.

Un lot considérable de Rubans, Velours noir et couleur, réduit à 5c seulement.

WILLIAM MICHAUD

183, RUE ST-JOSEPH, Ancien poste Gagnon & Rochette, En face de l'Eglise St-Roch.

COLLEGE DE LEVIS, La rentrée des élèves aura lieu le 7 Septembre, classes ouvrant le lendemain.

Université Laval, Les cours de la Faculté des Arts s'ouvriront à Québec, le 7 SEPTEMBRE.

SEMINAIRE DE QUEBEC, Les classes du Petit Séminaire commenceront le 7 SEPTEMBRE; les pensionnaires rentrent la veille.

Ecole Normale-Laval, La rentrée des élèves-instituteurs aura lieu le 7 SEPTEMBRE; les pensionnaires rentrent la veille.

College de Sainte-Anne, La rentrée des élèves aura lieu le 7 SEPTEMBRE.

Leçons de musique, M. LÉON DESSANE, ORGANISTE, et professeur de musique, commencera ses leçons à partir du 1 SEPTEMBRE prochain, au No 125, rue d'Argillon, ou au domicile des élèves.

LEÇONS A DOMICILE, A PARTIR DU 3 SEPTEMBRE prochain, Mlle Henriette Vallée, maîtresse d'un diplôme d'école-moyenne pour le français et l'anglais, pourra donner à domicile des leçons de français et d'anglais. Conditions faciles.